

Plateau surélevé route de Nort sur Erdre

La commune poursuit son programme d'aménagement de la voirie et des cheminements piétons. L'aménagement d'un plateau surélevé, route de Nort sur Erdre, a été validé, dans le cadre de la programmation annuelle des travaux. L'objectif est d'inciter les automobilistes à adapter leur vitesse, sur cet axe départemental stratégique de la commune où la circulation y est très dense et où la vitesse est souvent excessive. Il sécurisera la traversée des usagers vers le complexe sportif et la liaison des chemins creux. Il fera également office de « passage piétons » et assurera la continuité piétonne le long de la route de Nort sur Erdre ▶



L'info des jardiniers : haro sur l'arrosage !

Comme vous avez pu le constater au cours de l'été, nos espaces verts ont souffert et souffrent encore des conditions climatiques. L'arrêté préfectoral portant limitation ou interdiction des prélèvements et de l'usage de l'eau du 31 juillet 2019, nous a conduit à arrêter l'ensemble de nos arrosages sur nos différents espaces. Ainsi, celui du terrain de football en herbe, dont l'alimentation en eau est issue d'un forage, a été stoppé. Nos massifs arbustifs et nos vivaces dans le bourg de la commune, alimentés par un système de goutte à goutte relié sur le réseau d'eau potable n'ont pas été mis en service. Les jardinières, qui habituellement embellissent la commune par leur florissement estival, doivent être arrosées deux fois par semaine manuellement. Cet arrosage a également été suspendu. Les conséquences visibles, sont déjà nombreuses et parfois irréversibles car la pluviométrie est arrivée trop tard. Certains arbustes sensibles (rhododendron, camélia, houx...) ont dépéri, plusieurs plantes vivaces ornementales ont disparu,

les arbres plantés au printemps derniers souffrent et n'auront probablement pas accumulé assez de réserves pour passer l'hiver et pousser au printemps.

Les périodes estivales sont depuis quelques années de plus en plus sèches et doivent nous conduire à adapter nos méthodes de travail, il faut désormais affirmer la place du végétal dans notre environnement, son rôle et son utilité pour tous. Le choix des espèces devra également être revu pour s'orienter vers des végétaux moins gourmands en eau, et durables pour les décennies à venir. La gestion de l'eau doit aussi être raisonnée, la récupération de l'eau pluviale doit entrer dans nos pratiques. Nous avons à ce jour une seule réserve permettant de récupérer l'eau de pluie, celle du nouveau centre technique municipale d'un volume de 10m³.

Les élus et les agents communaux sont confiants en l'avenir. Nous devons continuer à planter pour les générations futures. Certes, planter différemment, mais planter encore et toujours ▶

My Casson, Votre Application



accès direct depuis votre téléphone, aux réservations, annulations pour les services enfance mais aussi fournir des justificatifs ou consulter leurs factures.

Signalez-nous des incidents : joignez photo et géolocalisation pour transmettre l'information directement aux services municipaux.

Suivez l'avancement de vos démarches et signalements en allant sur « Suivre mes demandes ».

Actualités
En cliquant sur « Actualités » vous retrouverez toutes les actus de Casson.

Infos Utiles
Toutes les informations concernant Casson se trouvent ici : horaires des services, commerces, professionnels de santé de la commune...

En activant les notifications vous serez avertis en temps réels selon les thématiques que vous aurez choisies.

Vous pourrez retrouver les liens de téléchargement direct sur le site CASSON.FR ▶

Disponible Gratuitement sur PlayStore Google et Apple Store.

Évoquée dans le bulletin municipal de Juillet, elle a été diffusée le 1^{er} septembre sur les réseaux.

Comment ça marche ?

Télécharger l'application

Pour se connecter, trois façons possibles :

- Sans compte
- En créant un compte
- En ayant déjà un compte sur le Portail Famille et en renseignant votre identifiant et mot de passe. C'est terminé !

Qu'est-ce qu'elle permet ?

Entièrement personnalisable, pour que My Casson, vous ressemble. Vous pouvez choisir les notifications que vous souhaitez recevoir ou encore sélectionner les événements et les ajouter à votre agenda pour ne rien laisser passer.

La Page d'accueil est personnalisable avec les dalles que vous souhaitez ou non ajouter et conserver : météo, signalement, agenda, factures ou services municipaux... À vous de choisir !

Pour les familles ayant un compte sur le Portail Famille : elle permet un



Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Depuis le 1^{er} octobre 2019, Marie-Eve KLEIN a rejoint la bibliothèque de Casson, dans le cadre d'un emploi mutualisé. Bibliothécaire professionnelle, elle va travailler à 50% de son temps à Casson, et à 50% à Héric.

L'objectif de ce nouveau recrutement, soutenu financièrement par le projet culturel de territoire de la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres, est d'aider l'équipe de bénévoles de la bibliothèque et de favoriser la mise en œuvre des projets culturels.

La bibliothèque de Casson est une structure semi-municipale. L'association « Les Bouquins Champêtres » gère les permanences, les acquisitions et les projets culturels. La Mairie a en charge la gestion du bâtiment, des contrats, et des dépenses. Marie-Eve KLEIN sera en charge d'accompagner l'association dans les missions régulières et de soutenir les projets d'animation scolaires, petite enfance... mis en place dans le cadre de coopérations communales ou intercommunales (comme le salon du livre par exemple) ▶



LETTRE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE CASSON

Réalisation : Commission Communication Armelle Bossis, Ségolène Briand, Arnaud Dousset, Claudia Défontaine et Franck Le Gal

Responsable de la publication : Philippe Euzénat

Directeur de la publication : Claudia Défontaine

Tirage : 950 exemplaires

Conception et impression : Val pg / 02 40 75 22 77 / www.val-pg.fr

Inauguration

du nouveau centre technique municipal, de la rue Paul Salmon et du circuit de l'école Buissonnière

Il était déjà en fonction depuis quelques semaines mais pas encore inauguré, le nouveau centre technique municipal de la commune de Casson a désormais ses quartiers officiels rue Paul SALMON, dans le Parc d'Activités des Ardillaux.

Ce samedi 28 septembre, le conseil municipal de Casson avait donné rendez-vous aux partenaires et aux habitants, au nouveau centre technique. Les agents du service technique bénéficient désormais de locaux adaptés, bien dimensionnés et correctement équipés notamment avec un bel espace de vie, et de surfaces de travail plus optimales que dans l'ancien bâtiment.

Cette matinée a permis d'inaugurer la rue Paul SALMON, en présence de la famille de l'ancien Maire. Ce moment émouvant a permis aux participants de se rappeler l'engagement de Paul SALMON dans le développement de la commune.

Les plus courageux avaient commencé cette matinée par une balade bucolique sur les traces de Mirabelle et Cocliquette, les deux mascottes du circuit de l'école Buissonnière...



Vœux de la Municipalité

La municipalité vous convie aux traditionnels vœux du Maire le vendredi 10 janvier 2020 à 19h00 à la salle municipale de CASSON

**INVITATION À LA CÉRÉMONIE
DES VŒUX DE L'ANNÉE**

2020

Tarifs de location des Salles de Sucé sur Erdre



Depuis le 1^{er} octobre, un accord entre les communes de Sucé sur Erdre et de Casson permet aux habitants de bénéficier de tarifs préférentiels pour la location des salles. La Commune de Sucé sur Erdre dispose de nombreuses salles susceptibles d'accueillir de 70 à 300 personnes, pouvant convenir à des petits ou des grands événements familiaux. La proximité géographique des deux communes incite souvent les habitants de Casson à solliciter les services municipaux sucéens pour louer une salle pour les événements privés ou associatifs.

C'est dans cet esprit que les deux conseils municipaux se sont mis d'accord pour permettre aux habitants de nos deux

communes de bénéficier de la location des salles à des tarifs préférentiels. Ainsi, les Cassonnais pourront louer les salles de Sucé sur Erdre aux mêmes conditions tarifaires que les Sucéens. Dans le même esprit, les Sucéens auront accès aux salles de Casson, aux mêmes conditions tarifaires que les Cassonnais.

Les salles suivantes sont concernées par ces tarifs :

- **Sucé-sur-Erdre** : Salle des Fêtes de la Papinière, Salle de l'Erdre, Salle Saint Etienne, La Maison des Associations, Salle de la Base nautique de Mazerolles, Parc de la Mairie, Base nautique de la Papinière, salle de l'Escale Culture

La Maison des Associations, Salle de la Base nautique de Mazerolles, Parc de la Mairie, Base nautique de la Papinière, salle de l'Escale Culture

- **Casson** : Salle de la Grange, Espace Triskell, Salle municipale

Cette mise à disposition bénéficiera aux particuliers et aux associations (sauf pour leurs demandes de créneaux réguliers).

D'un point de vue pratique, les réservations des salles de Sucé sur Erdre, aux « tarifs Sucéens », sont à faire directement auprès de la Mairie de Sucé sur Erdre qui en assure la gestion.

Il vous sera simplement demandé un justificatif de domicile

Travaux de voirie de fin d'année :

Des travaux d'aménagements vont avoir lieu à partir du lundi 28 octobre jusqu'au début de l'année 2020 pour :

- Améliorer la qualité de l'entrée de bourg par le fleurissement, l'effacement des réseaux et l'amélioration de l'éclairage public ;

- Sécuriser l'entrée de bourg par l'installation de plateau surélevé pour réduire la vitesse

Les travaux d'effacement se dérouleront sur la route de Sucé sur Erdre ainsi que les travaux d'éclairage public.

L'accès des riverains sera maintenu et une circulation en alternat par feux tricolores sera mise en place pendant 45 jours.

La circulation sous alternat devrait être mise en place de 8h à 17h30 du lundi au vendredi et sera maintenue en service la nuit uniquement de manières exceptionnelles.

Ces informations et leurs mises à jour seront diffusées sur les différents supports de communication de la commune.



Travaux d'effacement des réseaux



Travaux d'aménagements de l'éclairage public

A partir de Novembre, des travaux d'enrobés vont avoir lieux sur l'ensemble de la rue des Myotis.

Les objectifs de ces travaux sont de :

- Corriger les défauts de fonctionnement du parking (gestion des eaux pluviales)

- Modifier le marquage au sol et le fonctionnement du parking afin

d'éviter l'engagement des véhicules en contre-sens : les places de stationnement, auparavant en bataille, seront désormais en épis.

Le nombre de places de stationnement sera identique.

Une liaison douce cyclable et pédestre va également être mise en place, grâce à un partenariat entre la collectivité de Casson et la communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Celle-ci reliera le sentier des enfants de Batz jusqu'à la route de la Prée Neuve. La partie de la liaison cyclable qui sera créée, permettra de relier Casson à Sucé-sur-Erdre

Recrutement BRODU

Si vous êtes demandeur d'emploi les « Transports Brodu » recrutent pour les services de lignes régulières ALEOP et les services scolaires.

Une formation permettant d'obtenir un titre profession (permis D et FIMO) vous sera proposée dès ce mois d'octobre 2019.

Si vous êtes intéressé(e)s n'hésitez pas à postuler en transmettant votre demande à leur service.

Pour postuler vous pouvez transmettre votre candidature à : Transports Brodu, 1 rue des Roches, 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES, les contacter au 02.40.77.11.10.

Ou vous pourrez retrouver leur offre et postuler en ligne sur le site de pôle emploi

Contact : M.Pascal FONTAINE (directeur), adresse mail : voyage@querard.fr

Novembre

2 20 ans du Club des Jeux Bretons à Grandchamp des Fontaines

Du 4 au 10 Semaine Bleue organisée par la Municipalité

5 Conseil Municipal à la Mairie

24 Loto organisé par les Arts Martiaux, à Grandchamp des Fontaines

26 Restitution publique de l'analyse des besoins sociaux du CCAS de Casson à 19h30, à la salle municipale

Décembre

10 Conseil Municipal à la Mairie

13 Soirée de Noël et ses ateliers organisé par l'APEM

20 Arbre de Noël organisé par les Arts Martiaux

Janvier

10 Cérémonie des vœux du maire à 19h, à la salle municipale

19 Journée portes ouvertes du club de Badminton de Casson

25 Galette des rois et tirage de la tombola, organisé par le Badminton de Casson

25 Repas des Aînés, organisé par la Municipalité

Associations : le prochain bulletin paraîtra dans les boîtes aux lettres début janvier 2020. Les articles et photos doivent être adressés avant le lundi 25 novembre à contact@casson.fr